# Les Infos de Base

mercredi 19 novembre 2008 volume 11, numéro 47 ISSN 1492-0670

### Dans ce numéro

État de la publication

Quoi de neuf dans Accès Légal : Infobases Lois et Règlements du Canada

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Liste des modifications apportées à l'*Infobase*Lois du Canada

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du canada* 

Gaudet Éditeur Itée 5278, rue Nantel Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7 514/893-2526 (téléphone) 1-800/481-8702 (no sans frais) 514/893-0244 (télécopieur) info@gaudet.qc.ca http://www.gaudet.qc.ca/



Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup>: la bibliothèque législative la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale. Bon travail!

Jules Édouard Gaudet, avocat directeur général

### État de la publication

# L'Infobase Lois du Québec et la Statutes of Québec Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 47 du 19 novembre 2008. Les modifications apportées par L.Q. 2008, c. 29 et entrées en vigueur au 19 novembre 2008 sont également intégrées.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 19 novembre 2008 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

# L'Infobase Règlements du Québec et la Regulations of Québec Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 47 du 19 novembre 2008, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 46 du 15 novembre 2008.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 4 décembre 2008 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'Infobase Gazettes officielles du Québec contient le texte intégral de la G.O.Q., Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 44 du 29 octobre 2008, et de la G.O.Q., Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 43 du 25 octobre 2008.

L'Infobase Lois annuelles du Québec et la Annual Statutes of Québec Infobase contiennent le texte intégral

des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2008.

# L'Infobase Lois du Canada, et la Statutes of Canada Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 2 du 24 juillet 2008 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 23 du 12 novembre 2008.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 12 novembre 2008 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

# L'Infobase Règlements du Canada et la Regulations of Canada Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 23 du 12 novembre 2008.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 12 novembre 2008 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'Infobase Lois annuelles du Canada et la Annual Statutes of Canada Infobase contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2008.

Le *Code civil du Québec* — *Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 octobre 2008.

Le *Dictionnaire du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 octobre 2008.

Dans son édition de septembre, le *Dictionnaire du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 246 termes ou mots de renvoi pertinents.

### Quoi de neuf dans Accès Légal

#### Infobases Lois et Règlements du Canada

La période d'évaluation des *Infobases Lois et Règlements du Canada* est maintenant terminée.

© 2008, Gaudet Éditeur Itée

À moins de vous y être abonné, vous n'y Liste des modifications avez plus l'accès complet. Cependant, pour vous permettre d'en compléter l'évaluation, vous y conservez un accès limité aux lois révisées sous l'alphanumérique A, aux règlements édictés en vertu de ces lois ainsi qu'aux lois annuelles de 2008.

Rappelons que notre collection fédérale est composée des éléments suivants :

| ▶ Infobase Lois du<br>Canada              | contient les lois du<br>Canada;                              |
|---|--|
| ► Statutes of<br>Canada Infobase          | contient la version<br>anglaise des lois du<br>Canada;       |
| ▶ Infobase<br>Règlements du<br>Canada     | contient les règlements<br>du Canada;                        |
| • Regulations of<br>Canada Infobase       | contient la version<br>anglaise des règlements<br>du Canada; |
| ▶ Infobase Lois<br>annuelles du<br>Canada | contient les lois<br>annuelles du Canada<br>depuis 1995;     |
| ▶ Annual Statutes                         | contient la version  |

of Canada Infobase

Gazette du Canada

d'abonnement.

**▶** Collection

seulement. Appelez-nous au 514/893-2526 pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant ce nouveau produit ou pour connaître ses conditions

anglaise des lois

depuis 1995;

annuelles du Canada

contient le texte intégral

bilingue des Parties I, II

et III depuis 1998 en

version Adobe \*.PDF.

Disponible sur Internet

#### Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Loi sur l'instruction publique, L.R.Q., c. **I-13.3**. a. 215.

Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2008, c. 29, a. 27.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles, [R.R.Q., c. A-13.1.1, r. 1], aa. 111, 138, 146.

Règlement modifiant le Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles, D. 861-2008 du 03-09-08, (2008) 140 G.O. 2, 5046, aa. 8 par. 3,

Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, [R.R.Q., c. C-26, r. 1.1], a. 1.17.

Règlement modifiant le Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, D. 1087-2008 du 05-11-08, (2008) 140 G.O. 2, 5919, a. 1.

Code de déontologie des médecins, [R.R.Q., c. M-9, r. 4.1], a. 72.

Règlement modifiant le Code de déontologie des médecins, D. 39-2008 du 31-01-08, (2008) 140 G.O. 2, 731, a. 2.

Décret concernant le nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération de taxi et certaines conditions d'exploitation, [R.R.Q., c. S-6.01, r. 1.1], annexe.

Décret concernant la modification du décret numéro 736-2002 du 12 juin 2002 fixant le

nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération de taxi et certaines conditions d'exploitation, D. 1113-2008 du 05-11-08, (2008) 140 G.O. 2, 5930.

*Règlement sur le cidre et les autres* boissons alcooliques à base de pommes, [R.R.Q., c. S-13, D. 1096-2008 du 05-11-08, (2008) 140 G.O. 2, 5921],

Règlement sur le cidre, R.R.Q., 1981, c. S-13, r. 1, remplacé.

Règlement sur le cidre et les autres boissons alcooliques à base de pommes, D. 1096-2008 du 05-11-08, (2008) 140 G.O. 2, 5921, a. 28.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en

#### Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note: Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

### Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en

### Comment obtenir plus de renseignements

#### Service de soutien téléphonique de Gaudet Éditeur Itée

Pour une assistance technique, appelez Gaudet Éditeur Itée au 514/893-2526 ou au 1-800/481-8702 du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

#### Courriel/Internet — Télécopieur

Les questions et problèmes présentés au moyen de l'Internet ou transmis par télécopie recoivent une réponse dans les 24 heures. Communiquez avec Gaudet Éditeur Itée par courriel à aide@gaudet.gc.ca ou par télécopieur au 514/893-0244 ou au 1-800/481-8702.

#### **Formation**

Le service de formation Gaudet Éditeur Itée se concentre sur la mise au point d'outils de formation et sur l'organisation de stages dans le but d'aider notre clientèle à acquérir une solide compétence en ce qui concerne l'exploitation des produits Folio. Pour plus de renseignements, communiquez avec Gaudet Éditeur Itée.

#### Services techniques et encadrement de projets

Le service-conseil de Gaudet Éditeur Itée regroupe des spécialistes dont la mission est de concevoir et de mettre en application des solutions d'édition électronique personnalisées tirant parti de la puissance et de la souplesse des Infobases Folio. Les consultants de Gaudet Éditeur Itée analysent vos besoins en information, conçoivent les solutions d'édition électronique susceptibles de répondre à ces exigences et intègrent la solution choisie à votre système d'information existant. Pour plus de renseignements, communiquez avec nous.

© 2008, Gaudet Éditeur Itée